

**à 18 heures 30**

Monsieur Bruno VERDONNET, donne pouvoir à Monsieur Jacques BONAGURO Adjoint  
Madame Nathalie GOUY-PAILLER excusée, donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc PECORINI Maire de Bossey  
Madame Ingrid MADOEUF excusée donne pouvoir à Madame Madeleine CHAGNY Adjointe

**1°/ Approuve le compte rendu du 17 mai dernier**

**2°/ Travaux divers :**

**Agorespace** : les travaux de réhabilitation sont terminés. La réception des travaux a eu lieu. Une inauguration sera organisée sur le site. La pose des agrès du fitness se fera courant septembre.

**Voirie** : Comme vous avez pu vous en rendre compte l'éclairage public est parfois éteint. Nous avons subi comme les autres communes le vol des câbles de l'éclairage : cela se passe la nuit le câblage est arraché : Monsieur le Maire conjointement avec Monsieur le Maire de Collonges a porté plainte. L'éclairage public est assuré ; une déclaration a été faite auprès de notre assurance (Groupama). Le devis estimatif des travaux s'élève à 13 598.88 €.

**Personnel communal** : Le recrutement est toujours en cours. Nous avons recruté pour 4 mois Louisou CABROL.

**Élections législatives** du 19 juin 2022 (tableau joint) à compléter au moins deux personnes par tranche.

**Ecole** : le prochain Conseil d'école aura lieu le 27 juin 2022.

**Bossey l'Hôpital** : Suite à la vente du terrain de BOSSEY par la Commune, au profit de la SNC BOSSEY L'HOPITAL, et suivant acte reçu par Maître Ludovic BARTHELET, notaire à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, le 11 mai 2021. Aux termes dudit acte, et afin de permettre, comme il est d'usage, la vente des futurs logements à construire par la SNC BOSSEY L'HOPITAL, la Commune de BOSSEY doit renoncer à inscrire son privilège de vendeur (désormais appelé « hypothèque légale spéciale du vendeur ») et d'action résolutoire. Un certificat avait été établi en ce sens par vos soins le 11 mai 2021. Or, il se trouve que cette renonciation relève de la compétence du Conseil Municipal de la Commune. Le Conseil municipal donne son accord.

**Divers :**

Évoque l'achat des panneaux lumineux.

Bossey le 15 juin 2022  
Le Maire,  
Jean-Luc PECORINI

